Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240918_P_132 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Loriette « Naturopathe / Reflexologue » pour 6 ateliers à destination des parents dans le cadre de l'espace de vie sociale Pierre ROYON.

Le Président.

N° 20240918 P 132

Décide

De signer une convention avec

OBJET

Sophie LORIETTE Naturopathe, Reflexologue

13 place des Victimes de la déportation du travail 43240 Saint Just Malmont

Pour 6 ateliers d'1h30 à destination des parents afin de les informer et de les accompagner dans les difficultés rencontrées entre équilibre professionnel/familial et besoins personnels

Durée: 6 ateliers 1h30

Date début : Du mois de Novembre2024 au mois de d'Avril

2025

<u>Lieu</u>: Espace de vie sociale Pierre ROYON

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le : Montant : 80€ TTC par atelier Soit 480€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 18 Septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

Communes to like the control of the

AR Prefecture

043-244301131-20240918-20240918_P_132-AU Reçu le 10/10/2024